Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Mercredi 26 novembre 2025

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 26 novembre 2025, à la Mairie de Bessières (31660), Salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.

Date de convocation du Conseil d'administration : le mercredi 19 novembre 2025 pour la réunion. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Président – Monsieur Frédéric BONNAFOUS - Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Emilie PEZET - membres élus.

Monsieur Eddy QUÉMET –- Madame Jacqueline NICAISE –, membres nommés.

Absents :

Monsieur Adam BEN BRAHIM - Monsieur Alexandre CHATAIGNER, Madame Elisabeth CORDEIRO, Madame Martine JARLAN- Madame Marie-Pierre POLITOWICZ.

Absents excusés avec pouvoir:

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 6
- Nombre d'administrateur représenté : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric BONNAFOUS

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte à 11h10

2025 029 CCAS – Décision Modificative N°1 EHPAD Cécile BOUSQUET

Rapporteur : Madame la Directrice

ADOPTE				
Votants : 6	Abstentions : 0	Exprimés : 6	Pour : 6	Contre : 0

Vu le décret n°99-317 du 26 avril 1999 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable des Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes,

Vu le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 budgétaire et tarifaire relatif aux Etablissements et services sociaux et médico-sociaux,
Vu les délibérations portant vote de l'état prévisionnel des dépenses et des recettes 2025,
Vu l'activité de l'établissement, les opérations engagées au cours de l'exercice 2025,

Le Conseil d'Administration est amené à procéder au vote d'une décision modificative 2025 concernant l'EHPAD Cécile BOUSQUET comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
EXPLOITATION				
D-64131 : Rémunération principale	0.00 €	113 160.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	**0.00 €**	**113 160.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
R-7351128 : EHPAD et PUV-AM-Autres financements complémentaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	113 160.00 €
TOTAL R 017 : Groupe 1 : Produits de la tarification	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**113 160.00 €**
Total EXPLOITATION	**0.00 €**	**113 160.00 €**	**0.00 €**	**113 160.00 €**
Total Général		**113 160.00 €**		**113 160.00 €**

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MADAME LA DIRECTRICE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- **ARRÊTE** la décision modificative de l'exercice 2025 de l'EHPAD Cécile Bousquet comme présentée dans la présente délibération
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

C.C.A.S. DE BESSIERES HAUTE GARONNE

Le Président,

Cédric MAUREL